

4^{ème} dimanche ordinaire B
En homme qui a autorité !

Moïse fut l'intermédiaire entre le Seigneur et son peuple. Grâce à lui, le peuple put recevoir le décalogue et toutes les autres paroles de l'alliance, le peuple de l'alliance accompagné par la bénédiction divine. Celle-ci se manifeste à travers la promesse d'un prophète qui y sera suscité (Dt 18, 15-20).

Dieu ne cesse de parler à son peuple. Il convient que le peuple renouvelle l'engagement à écouter cette parole. Elle se distingue par le fait de déterminer le jour présent qui devient ainsi l'espace ouvert et proposé pour répondre à la parole de Dieu, en ce qu'elle est unique (Ps 94).

L'exhortation de St Paul se démarque de ce qui pourrait paraître comme une critique du mariage ou une mise en valeur privilégiée de la virginité.

Il se dégage le fait qu'il ne néglige pas les autres dimensions de l'existence, notamment la vie conjugale, sans éluder les motivations dues au choix du célibat consacré (1 Co 7, 32-35).

Le dimanche de la Parole de Dieu nous a fait éprouver la force et la soudaineté avec laquelle se déploie la puissance des Saintes Ecritures. À la synagogue, le Saint Evangile revêt cette puissance qui se déploie dans le cœur de ceux qui l'écoutent et libère de tous les obstacles qui empêchent de l'entendre. Le Seigneur se révèle non seulement comme celui qui parle au nom de Dieu, mais celui qui rend possible l'écoute, plus encore l'accueil de la parole de Dieu. Le silence* favorise son accueil. L'essentiel de ce tais-toi, synonyme de silence, ouvre sur une autre vie que celle de l'extérieur, que celle du visible. Tais-toi pour mieux me contempler, dirait le Seigneur.

Il s'avère que le Seigneur n'est pas venu imposer le silence ; il est venu nous poser dans le silence qui nous permet de nous laisser rejoindre par la parole par laquelle Dieu nous fait advenir à l'existence, se réappropriant ce point de l'être dans lequel il éprouve sa radicale contingence et dépendance. L'autorité exaltée par les foules autorise d'une certaine manière à en vivre en conséquence (Mc 1, 21-28).

D'entrée de jeu, Saint Marc veut nous donner de comprendre en quoi consiste cette irruption de Dieu dans l'histoire de l'humanité. Car tout au long de notre vie de croyants, tant les événements, les épreuves, les contradictoires ou encore l'habitude, nous obligent à nous resituer sans cesse devant ce mystère de notre foi et le défi que cela représente que de se tenir debout.

Cela s'entend qu'au chapitre 2 de Saint Marc, les controverses avec les scribes portent sur l'autorité de Jésus. Pas anodin du tout, ce commencement pastoral de l'agir de Jésus un jour de sabbat. Pas anodin du tout, cette fascination de la foule moins pour l'homme Jésus, prophète puissant en paroles et en œuvres, que pour sa manière d'intervenir. Pas anodin du tout, cette initiative de Jésus d'offrir la vie à quelqu'un habité par la « non-vie ».

Il est à noter avec Saint Jean Chrysostome que, « *l'éternelle vérité ne voulait pas des témoignages des esprits impurs. Jésus nous donne ici un enseignement salutaire, c'est de ne jamais ajouter foi aux démons quand bien même ils nous annonceraient la vérité.* »

Dit autrement, il ne suffit pas de connaître les titres de Jésus pour les comprendre et en accepter la véritable portée.

Il est exaltant d'admettre avec force que le Seigneur Jésus rétablit en cet homme la possibilité d'être un au lieu d'être, mettant en exergue une autorité qui permette de se dépasser de se sublimer. Comme l'a si bien évidencié le pape François, « *Ce qui importe, c'est que chaque croyant discerne son propre chemin et mette en lumière le meilleur de lui-même.* ». Exhortation apostolique, *Gaudete et Exsultate*, *Soyez dans la joie et dans l'allégresse*, 11°.

Dans la dynamique du dimanche de la Parole de Dieu, dans ce qu'elle constitue comme richesse à redécouvrir autant que les traditions qui l'ont portée, cette parole dans sa puissance ayant le plus d'autorité qui soit, les exercices spirituels tels, la *lectio divina*, puis l'oraison incluant les Saintes Ecritures (la *lectio* et la *meditatio*, base de l'*oratio*), n'est-ce pas pour qu'elle dispose de nous ?

*Le silence sacré fait partie de la célébration : il doit aussi être observé en son temps. Sa nature dépend du moment où il trouve place dans chaque célébration. En effet, pendant l'acte pénitentiel et après l'invitation à prier, chacun se recueille ; après une lecture ou l'homélie, on médite brièvement ce qu'on a entendu ; après la communion, le silence permet la louange et la prière intérieure.

Dès avant la célébration elle-même, il est bon de garder le silence dans l'église, à la sacristie et dans les lieux avoisinants, pour que tous se disposent à célébrer les saints mystères religieusement et selon les rites. (Présentation Générale du Missel Romain, 45° ; cf. Con. Vatican II, Constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la sainte liturgie, 30°).